

Compte rendu de l'atelier thématique

« Agriculture »
Amiens, 20 juin 2013



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1 - INTRODUCTION	3
2 - RESTITUTION DE LA PLENIERE	4
3 - RESTITUTION DES TRAVAUX DES PARTICIPANTS	6
4 - APPORTS DE RESSOURCES DE LA PART DES PARTICIPANTS (ISSUS DES ATELIERS ET DES FICHES D'EVALUATION)	9
5 - PARTICIPANTS PRESENTS	10

Vous pouvez continuer à contribuer à cet atelier, apporter des compléments ou des remarques à ce compte rendu.

Merci d'adresser vos contributions écrites à

benjamin.lamidel@developpement-durable.gouv.fr

1 - INTRODUCTION

L'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) en Picardie s'organise dans une logique de co-construction avec les acteurs concernés. Cette démarche participative se traduit notamment par l'organisation d'ateliers thématiques en cette première phase de diagnostic. Cette première série d'ateliers thématiques précède une série d'ateliers organisés par sous-trames, ainsi que des ateliers territoriaux.

Les ateliers thématiques visent à présenter la démarche du Schéma Régional de Cohérence Écologique, et co-construire le diagnostic des continuités écologiques. Ils sont organisés par les co-élaborateurs du SRCE – l'Etat représenté par la DREAL et le Conseil régional – et réunissent des représentants de structures concernées par les thématiques abordées.

Huit sujets sont ainsi traités dans des ateliers spécifiques : Agriculture ; Eau, politiques de l'eau et risques naturels ; Forêts et sylviculture ; Paysages et tourisme ; Gestion des espaces naturels et usagers ; Urbanisme et documents de planification ; Infrastructures linéaires terrestres ou aquatiques ; Activités économiques industrielles.

Ces réunions permettent de présenter la démarche du SRCE ainsi que les enjeux liés à la thématique de chaque rencontre. Par enjeux, on entend les interactions favorables et défavorables des activités traitées. Les débats ainsi que les travaux en sous-groupes ont pour objet d'alimenter le diagnostic des continuités écologiques du territoire.

Le support projeté lors de l'atelier est transmis en même temps que le présent compte-rendu.

Ce dernier a vocation à restituer le plus fidèlement possible les échanges intervenus tout au long de la réunion, ainsi que les travaux de chacun des sous-groupes. Tous les éléments cités ne font pas nécessairement consensus : ce sont avant tout des points de vue d'acteurs ou de structures. Leur prise en compte dans les travaux du SRCE est conditionnée à des vérifications et des arbitrages techniques.

Les ateliers ont un rôle non décisionnel dans la démarche d'élaboration du SRCE. Les réflexions qui sont intervenues lors de l'atelier et qui sont restituées ici ont un statut de proposition de la part des participants. Elles ne représentent ni une orientation définitive, ni une prise de décision de la part des co-élaborateurs du SRCE ou des acteurs présents dans l'atelier. Les affirmations des différentes parties prenantes ne sont pas validées à ce stade par l'Etat et la Région.

Avis des participants sur l'atelier « Agriculture » :

L'atelier a été très bien noté par les participants. Au début de l'atelier certains acteurs ont demandé à ce que soient mieux valorisés les progrès de la profession agricole envers l'environnement. La démarche du SRCE a semblée claire à tous les participants, bien que certains craignent la mise en place de nouvelles contraintes. Les enjeux de l'atelier ont été bien compris, et les participants ont apprécié les travaux en sous-groupes, qui auraient pu durer plus longtemps selon certains participants.

2 - RESTITUTION DE LA PLENIERE

Edouard GAYET, Chef du service Nature, Eau et Paysages à la DREAL Picardie, accueille les participants et introduit ce dernier atelier thématique. Il rappelle que son objectif est de recueillir des éléments de diagnostic sur les liens entre continuités écologiques et activités du territoire. Par cela on entend les impacts favorables et défavorables de l'agriculture sur les continuités, les points de rencontre des différentes politiques, les points de consensus sur des actions à mener en priorité, ou des points de conflits sur des thèmes sur lesquels se concentrer lors de la rédaction du plan d'actions stratégique.

Thierry RIGAUX, responsable du département patrimoine naturel à la Région Picardie a ensuite rappelé que les problématiques qui nous réunissent aujourd'hui sont autant de défis à relever, notamment de part l'importance de l'activité agricole en Picardie. Il existe de nombreuses pistes de progrès en cours d'exploration visant à ce que l'agriculture contribue à la diversité biologique picarde. L'atelier d'aujourd'hui porte un regard neutre sur ces activités, et tente d'expliquer les interrelations entre continuités écologiques et agriculture.

Suite à cette introduction, la première partie de la réunion visait à **présenter la démarche du SRCE**. Après un rappel des menaces pesant sur la biodiversité, le contenu du SRCE est explicité, ainsi que sa portée réglementaire et son articulation avec les autres documents d'aménagement du territoire.

Dans un second temps, les **enjeux thématiques** ont été présentés. Il s'agit de traiter au cours de cet atelier du rôle des espaces agricoles dans les continuités écologiques et des impacts de l'agriculture sur la trame verte et bleue.

Enfin, il est rappelé que ces ateliers thématiques, organisés en début de démarche, ont **vocation à co-construire le schéma**. Les participants sont donc amenés à partager des éléments de diagnostic, faire ressortir des enjeux liés aux interactions entre leurs activités et les continuités écologiques, et à transmettre des éléments pouvant servir au schéma.

Suite à cette présentation, les participants ont fait part de remarques sur les enjeux traités :

- ☞ La FRSEA tient à ce qu'apparaissent plus clairement dans le diagnostic les efforts réalisés par la profession agricole ces dernières années pour prendre en compte l'environnement dans ses pratiques.
- ☞ La DRAAF souligne que la qualité des eaux souterraines est aussi la conséquence d'activités lointaines, puisqu'il faut 25 années pour que les produits polluants atteignent la nappe. La DRAAF rappelle que l'outil politique « Agricultures produisant autrement » va être prochainement débattu au parlement. Il permettra de concilier facteurs environnementaux et facteurs de production.
- ☞ Le CESER demande à ce que le diagnostic insiste plus sur la richesse des terres agricoles et sur l'enjeu de protection du foncier agricole.
- ☞ La chambre d'agriculture de l'Aisne explique que si l'élevage peut apparaître en régression à l'échelle régionale, en réalité c'est une baisse du nombre d'exploitations qui est constatée, mais au global, avec la spécialisation croissante des exploitations, le nombre de bovins / ovins ne baisse pas.

☞ Le conservatoire botanique de Bailleul indique que les chiffres sont peu précis, et qu'à sa connaissance, les cheptels d'élevage lait et viande sont en constante régression depuis plusieurs années. De plus, la surface toujours en herbe (STH) est elle aussi en régression : la disparition des systèmes herbagés est un enjeu important pour la biodiversité, mais aussi pour l'eau, le paysage et le tourisme.

☞ Aux yeux de la FRSEA, les conflits d'usages liés à l'irrigation sont un phénomène très ponctuel.

☞ **Compléments sur l'agriculture biologique en Picardie :**

Il convient de garder à l'esprit que les données sur les doses de polluants dans les eaux sont incomplètes, car tous les produits impactant ne sont pas recherchés lors des analyses.

L'ABP peut fournir des données sur le bio en Picardie. A ce propos, le Plan Bio vient d'être terminé, et une étude sur l'agriculture biologique et la biodiversité a été réalisée par l'ABP.

Il est nécessaire de parler de l'agriculture biologique dans le diagnostic (souhait également du CBNBL et de Picardie Nature).

☞ **Mesures agri-environnementales territorialisées :**

La fédération des chasseurs de l'Oise rappelle qu'environ 90% des agriculteurs n'ont pas signés de Mesures agri-environnementales territorialisées (MAEt), or il est primordial de préserver les éléments fixes du paysage et de les gérer de manière à respecter la diversité biologique.

La chambre d'agriculture régionale souligne que les enveloppes financières sont insuffisantes face au nombre d'agriculteurs en demande de contractualisation de MAEt.

Le conservatoire botanique de Bailleul souligne l'importance des haies et des jachères dans les corridors écologiques. Ces éléments doivent être maintenus et développés, notamment par le biais de la contractualisation de MAEt.

La DRAAF rappelle que la Région a choisi de ne pas ouvrir les MAEt à l'ensemble du territoire, mais de cibler la contractualisation sur certaines zones. Effectivement, l'enveloppe financière des MAEt n'est pas illimitée, mais la Picardie est la région avec le plus important pourcentage de MAEt et fait d'importants efforts pour préserver son agriculture très productive tout en la faisant évoluer vers une meilleure prise en compte de l'environnement.

☞ **Elevage :**

Picardie Nature et AgroTransfert s'accordent sur l'importance du maintien de l'élevage, permettant de conserver des surfaces enherbées et de maintenir des milieux ouverts.

3 - RESTITUTION DES TRAVAUX DES PARTICIPANTS

Suite à la plénière, les participants ont été invités à se répartir en sous-groupes afin de faire ressortir des éléments de diagnostic et des enjeux.

Synthèse des éléments du débat du premier sous-groupe
Eléments de diagnostic
<p>MAEt : Les fédérations de chasse soulignent certaines incohérences des MAEt : sur certains territoires, pour être éligible aux MAEt, il faut détruire un couvert existant de jachère, or la jachère est importante pour les corridors de biodiversité. Difficulté de se projeter dans l'avenir puisque la politique des MAEt sera revue lors de la 3^{ème} programmation 2014-2020 du PDRH (programme de développement régional hexagonal) dans le cadre de la nouvelle PAC. MAEt non ouvertes sur l'ensemble du territoire, et certains acteurs estiment qu'il n'y a pas eu d'interventions sur les grandes cultures depuis 2010, peu d'efforts publics sur ces espaces à enjeux. Diminution de l'enveloppe des MAEt, or sans cette aide c'est très couteux pour les agriculteurs de replanter des haies et complexe de travailler sur les éléments fixes du paysage. Les MAEt ne suffisent pas, il y a un besoin de conseils et d'accompagnement pour mettre en place ces mesures.</p>
De manière générale, la profession souligne la complexité des dossiers règlementaires : un allègement ou une simplification des procédures (aides, accompagnements, etc) est souhaité par la profession qui souhaite faire des efforts afin de mieux prendre en compte l'environnement
La FRSEA souligne les efforts réalisés ces dernières années, mais indique que le levier principal reste économique , et que des fonds sont nécessaires pour accompagner les changements de modes de production
Les chambres d'agriculture soulignent qu'elles consacrent plusieurs équivalents temps pleins à l'accompagnement des agriculteurs
<p>Élevage : risque de disparition progressive des surfaces enherbées. Les acteurs soulignent le besoin de faire vivre l'élevage en Picardie, en veillant à ce que ces espaces ne soient pas utilisés pour l'urbanisation. Ces territoires bénéficient d'une grande diversité biologique, et l'élevage participe au maintien de ces milieux ouverts En particulier, les prairies des zones humides sont importantes pour la biodiversité. Afin de maintenir l'élevage, il est mentionné un besoin de compenser financièrement la difficulté d'exploitation</p>
Risque d'homogénéisation des parcelles par la croissance de la taille des exploitations Un travail est en cours avec les CUMA afin de redécouper les parcelles

Eventuelles mentions de zones géographiques

Dans la Somme il existe le dispositif 216 du Conseil général qui accompagne la replantation de haies

Enjeux émergents / pistes d'actions

Réaliser des cahiers de charges types pour les modalités d'entretien des éléments fixes du paysage, valorisant les bonnes pratiques existantes

Nouvelle programmation des MAEt : les cibler sur des territoires à enjeux pour les continuités écologiques / accompagner le financement des MAEt d'une ingénierie

Travailler au changement des mentalités par une sensibilisation importante des agriculteurs et du grand public : besoin de moyens pour financer des postes d'animation et de sensibilisation

Utiliser l'entrée « santé-environnement » afin de sensibiliser le grand public et les acteurs de l'agriculture aux modifications des pratiques agricoles (*cf étude ATMO Picardie qui transmet des données sur les produits phytosanitaires présents dans l'air*)

Maintenir les chemins ruraux en insistant sur leur multifonctionnalité

Accompagner les collectivités locales afin qu'elles ne considèrent pas les espaces agricoles comme des espaces à urbaniser : associer les agriculteurs aux projets de territoires afin de préserver les zones agricoles

Valoriser l'agro-écologie

Synthèse des éléments du débat du second sous-groupe

Éléments de diagnostic

DDT 02 : Constat : **disparition des prairies et homogénéisation des cultures** : recul des productions végétales spécialisées (verger, légumes) au profit des grandes cultures (blé et colza)

CESER : Même si cette homogénéisation n'est pas contestable, on constate pour autant un regain des vergers à cidre dans le sud de l'Oise

ABP : Aspects économiques priment aujourd'hui et ralentissent la conversion du modèle agricole

CBNBL : Simplification **des cultures liée à l'économie**, au temps à passer, à la pénibilité du travail et à la pression administrative (2 réglementations différentes et plus compliquée pour l'élevage)

CR : Consensus sur le fait que l'économie est le « nerf de la guerre », qu'on a besoin des agriculteurs et des éleveurs et que la baisse du nombre d'exploitation est préoccupante.

Chasseurs de l'Aisne : La baisse du nombre d'exploitations entraîne la baisse de la biodiversité puisqu'elle augmente la mécanisation

Par manque de temps, des agriculteurs sous-traitent **l'entretien des haies** qui est fait « n'importe comment » (gyrobroyeur à fléaux) et « n'importe quand »



<p>(en période de nidification...). Un arrêté préfectoral est la seule façon de faire respecter les dates d'entretien adaptées. Dans le choix des espèces de la TVB, il ne faut pas oublier les espèces chassables qui permettent de motiver les gens sur la biodiversité ordinaire.</p>
<p>DRAAF : Politique ministérielle depuis décembre 2012 : réconcilier économie / environnement (démarche sur le long terme + pôle de compétitivité Picardie-Champagne-Ardenne qui travaille à trouver des valeurs ajoutées sur les produits) : Politique « Agricultures produisant autrement »</p>
<p>AGRO TRANSFERT : Historiquement, pas/peu de haies dans le Santerre Les cahiers des charges des industries agro-alimentaires conditionnent les pratiques agricoles. CHAMBRE AGRICULTURE 80 - SOMEA : Certains agro-industriels ont des chartes environnementales pour les pratiques agricoles FRSEA : Les coopératives ont des marchés internationaux à satisfaire. Attention aux conséquences sur l'économie nationale, voire internationale du SRCE. CESER : Il faut faire appel à l'intelligence des consommateurs qui peuvent influencer sur les pratiques agricoles. La notion de filière est à prendre en compte. ABP : Prendre en compte toute la filière, du producteur au consommateur en tenant compte du marché</p>
<p>ABP : Aspect psychologique à prendre en compte. La nouveauté (normes, schémas, plans...) est considérée comme une contrainte. Il faut plutôt montrer l'intérêt du SRCE pour faire adhérer les agriculteurs CRAP : Nécessité de partir du réel et de montrer l'intérêt des choses. SRCE doit établir les priorités en fonction des espèces, sur des territoires précis et de manière pragmatique</p>
<p>Nécessité faire le lien agriculture/forêt = agro-foresterie (cf. PRAD et plan de développement forestier)</p>
<p>DDT 02 : Il faut rester dans le modèle agricole existant et mettre en évidence le rôle économique des haies, des prairies... ABP : Economie importante à prendre en compte mais il faut aussi tenir compte des gains des services rendus par les milieux (prairie peu rentable économiquement du point de vue agricole mais rentable en terme de traitement des eaux)</p>
<p>DREAL : Les MAE sont limitées dans le temps et aux parcelles, pas de prise en compte du paysage et des milieux connexes.</p>
<p>ABP : Les corridors doivent s'appuyer sur les bassins d'alimentation et de captage (BAC) Grenelle (obligation de résultats mais de moyens) et SAGE. Il faut utiliser les registres parcellaires pour connaître les pratiques agricoles.</p>
<p>CBNBL : Souligne la nécessité de (re)créer des filières courtes pour permettre aux agriculteurs d'avoir des débouchés (élevage notamment avec les abattoirs)</p>
<p>DDT 02 : Prendre en compte les auxiliaires de production comme les abeilles. Les ruches sont en diminution dans l'Aisne (d'après déclaration des apiculteurs) DRAAF : Un programme « apiculture » est prévu dans un nouveau projet à venir</p>



4 - APPORTS DE RESSOURCES DE LA PART DES PARTICIPANTS (ISSUS DES ATELIERS ET DES FICHES D'EVALUATION)

Au cours de l'atelier, les participants ont été invités à mentionner toute ressource (personne ressource, document à consulter...) pouvant servir à la réalisation du SRCE de Picardie, et ont pu préciser sur une fiche distribuée en fin de séance ces compléments à apporter à la démarche.

Compléments	Eventuel acteur à contacter pour ce complément
Données sur l'agriculture biologique en Picardie	APB, Delphine Beun
Etude BRGM de la chambre d'agriculture de l'Aisne (contient des éléments sur la ressource en eau)	Chambre d'agriculture de l'Aisne
Guide des chemins ruraux	Chemins de Picardie
Etude d'ATMO Picardie qui contient des données sur la présence de produits phytosanitaires dans l'air	ATMO Picardie

5 - PARTICIPANTS PRESENTS

Structure	Nom	Prénom	E-mail
ABP	BEUN	DELPHINE	D.Beun@bio-picardie.com
AGRO TRANSFERT	LETHEVE	XAVIER	x.letheve@agro-transfert-rt.org
AMEVA	MERESSE	GEOFFREY	g.meresse.ameva@orange.fr
AMIENS METROPOLE	DOS SANTOS	CARINNE	ca.dossantos@amiens-metropole.com
CA02	FOUILLARD	PHILIPPE	phfouilliard@ma02.org
CA60	HAAS	BRUNO	brhaas@wanadoo.fr
CBNBI	FRANCOIS	REMI	r.francois@cbnbl.org
CENP	MEUNIER	FRANCIS	f.meunier@conservatoirepicardie.org
CESER	HAUDRY	GRAZIELLA	GHAUDRY@cr-picardie.fr
CESER	DELEFORTRIE	MARIE	delefortrie@sfr.fr
CG60	SUTRA	FLORENCE	florence.sutra@cg60.fr
CHEMINS DE PICARDIE	ESCHMANN	MYLENE	cheminsdepicardie@naturagora.fr
CPIE80	JEANNEL	FRANCOIS	f.jeannel@cpie80.com
CRAP	WARTELE	REGIS	r.wartelle@picardie.chambagri.fr
CRAP	LESIEUR	SANDRINE	s.lesieur@picardie.chambagri.fr
CRP	QUENTIN	CARINE	CQUENTIN@cr-picardie.fr
CRP	RIGAUX	THIERRY	trigaux@cr-picardie.fr
DDT02	CATLOW	ANNE	anne.catlow@aisne.gouv.fr
DDT60	WAFFELAERT	CHRISTINE	christine.waffelaert@oise.gouv.fr
DDT60	FATOUX	RAYMOND	raymond.fatoux@oise.gouv.fr
DDTM80	BOLLOTTE	CATHERINE	catherine.bollotte@somme.gouv.fr
DRAAF	PITON	JACQUES	jacques.piton@agriculture.gouv.fr
DRAAF	VIAU	JULIEN	julien.viau@agriculture.gouv.fr
DREAL	VORBECK	JEAN-PAUL	Jean-paul.vorbeck@developpement-durable.gouv.fr
DREAL	BINCE	FREDERIC	frederic.bince@developpement-durable.gouv.fr
DREAL	GAYET	EDOUARD	edouard.gayet@developpement-durable.gouv.fr
DREAL	PORTOLA	ENRIQUE	enrique.portola@developpement-durable.gouv.fr
DREAL	JAMONEAU	AURELIEN	aurelien.jamoneau@developpement-durable.gouv.fr
DREAL	LAMIDEL	BENJAMIN	benjamin.lamidel@developpement-durable.gouv.fr
EPTB BRESLE			billard.institution.bresle@wanadoo.fr
FDC02	LIENARD	PASCAL	p.lienard@naturagora.fr
FDC60	MERY	JEROME	mery.fdc60@wanadoo.fr
FDC80	DANESIN	ANTHONY	adanesin@fdc80.com
FREDON PICARDIE	PINCHON	VALERIE	vpinchon.fredonpic@wanadoo.fr
FRSEA	DOLIGEZ	STEPHANIE	stephanie.doligez@frseapicardie.fr
FRSEA	FAICT	OLIVIER	ofaict@aol.com

LA SALLE – BEAUVAIS	CARON	PHILIPPE	philippe.caron@lasalle-beauvais.fr
ONCFS	CHEVALLIER	NATHALIE	nathalie.chevallier@oncfs.gouv.fr
PICARDIE NATURE	MAQUINGHEN	YVES	yves.maquinghen@picardie-nature.org
ROSO	DUBERT	MICHEL	mcdubert@wanadoo.fr
SMBSGLP	DUFOUR	YANN	yanndufour@baiedesomme.fr
SOMEA	BRUNEL		c.brunel@somme-chambagri.fr
UPJV	VLISSOPOULOS	CHLOE	chloe.vlassopoulou@u-picardie.fr
URCPIE	CORMIER	STEPHANIE	s.cormier@cpie-aisne.com